



**Réunion du Conseil exécutif national
Le vendredi 24 juin 2022
Par vidéoconférence Zoom**

PROCÈS-VERBAL

En personne : G. Phillips (*président*), C. Awada, S. Crawford, C. Lonmo, K. Mansfield, A. Nemec, A. Picotte

Par Zoom : J. Brulotte, H. Delnick, M. Collins, P. Ives, J. King, P. Makrodimitris, C. Pageau, M. English, G. Kopytko, S. Rehman, A. Trau, E. Tremblay

Membres du personnel : J. Courty, A. Lizotte, S. Salter, K. Thériault, J. George et Y. Radwan

Absents : A. Butler, J. Lafontaine, S. Harquail, D. Monafu, R. Kossick, A. Okladov

Observatrice : A. Yeo

1. Ouverture de la séance

Le président déclare la réunion ouverte à 9 h 03 et confirme que le quorum est atteint. Les participants accueillent à la réunion Yousef Radwan, adjoint administratif nouvellement embauché. Il est indiqué que R. Kossick s'est temporairement retiré de ses fonctions au sein du CEN et de divers comités, car il a accepté une affectation intérimaire temporaire dans une autre unité de négociation.

**À ce stade de la réunion, la déclaration de principes de l'ACEP sur le harcèlement est lue à voix haute. J. George est désignée comme personne-ressource anti-harcèlement pour la réunion, et toute préoccupation doit lui être transmise par courriel.*

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Une demande est présentée pour modifier l'ordre du jour pour y inscrire la date d'aujourd'hui. En outre, l'approbation des membres du Comité de perturbation et transformation numériques sera ajoutée sous la rubrique « Points de décision ».

Résolution visant à adopter l'ordre du jour avec les modifications proposées.

Proposée par : C. Awada

Appuyée par : K. Mansfield
Abstentions (2)

Vote à main levée : résolution adoptée à l'unanimité

1.2 Examen et adoption du procès-verbal de la portion publique de la réunion du CEN (29 avril 2022)

Résolution visant à adopter le procès-verbal de la réunion du CEN du 29 avril 2022 sans modification.

Proposée par : A. Nemec

Appuyée par : A. Picotte

Abstentions (4)

Vote à main levée : résolution adoptée à l'unanimité

1.3 Examen et adoption du procès-verbal de la portion publique de la réunion du CEN (27 mai 2022)

Résolution visant à adopter le procès-verbal de la réunion du CEN du 27 mai 2022 sans modification.

Proposée par : C. Awada

Appuyée par : A. Picotte

Discussion: En ce qui concerne la version anglaise, au point 5.1 « *Report on Electoral Reform* » (*dernière puce*), il est demandé d'ajouter un point après le mot « *as* » et de créer une nouvelle phrase. La modification est adoptée par le CEN. De plus, pour ce qui est du point 3.6 de l'ordre du jour, une modification est proposée en vue de supprimer le nom de l'observatrice, car celle-ci pourrait subir des désavantages. La modification est rejetée par l'auteur de la résolution.

Il est résolu que le CEN approuve le retrait du nom de L. Gillis du procès-verbal.

Proposée par : E. Tremblay

Appuyée par : C. Lonmo

Discussion : De façon générale, dans leurs commentaires, les participants soulignent l'importance de maintenir une certaine cohérence et de s'en tenir à la pratique habituelle sans faire d'exception.

Pour (2), Contre (8)

Abstentions (6)

Résolution rejetée

Vote sur la résolution de départ :

Pour (8), contre (2)

Abstentions (6)

Résolution adoptée

1.4 Examen et adoption du procès-verbal de la portion publique de la réunion spéciale du CEN (13 mai 2022)

Résolution visant à adopter le procès-verbal de la réunion spéciale du CEN du 13 mai 2022 sans modification.

Proposée par : A. Picotte

Appuyée par : E. Tremblay

Abstentions (6)

Vote à main levée : résolution adoptée à l'unanimité

2. Mises à jour des comités

2.1 Comité des finances : Le Comité des finances s'est réuni le 28 mai. Comme les reçus de cartes de crédit n'ont pas été présentés, les états financiers de mai n'ont pas encore été vérifiés et, par conséquent, aucun état financier ne peut être fourni pour le moment. Une fois compilés, les états financiers de mai seront distribués au CEN. La Section des finances prépare en ce moment les documents requis pour le processus de vérification, qui a déjà commencé. En outre, un aperçu complet des conditions actuelles du marché boursier a été présenté au Comité des finances par Cumberland Wealth Management lors d'une réunion tenue récemment pour discuter de l'augmentation à un rythme sans précédent des taux d'intérêt des banques centrales. Le Comité des finances suit de près la situation en ce qui concerne les investissements.

Mesure de suivi : La gestionnaire de portefeuille de Cumberland sera invitée à faire une présentation au CEN à la réunion de septembre pour discuter des risques inhérents au portefeuille d'investissements et donner un aperçu de la répartition des actifs de l'ACEP.

2.2 Comité des statuts et règlements : Le Comité des statuts et règlements s'est réuni le 14 juin. Le quorum n'a pas été atteint, mais comme aucun point de décision n'était prévu à l'ordre du jour, le Comité a poursuivi sa réunion. Les discussions ont porté sur le règlement 14 relatif à la présence aux réunions. A. Lizotte préparera un document sur la question pour examen par le Comité des statuts et règlements, qui formulera ensuite une recommandation définitive au CEN. De plus, une recherche plus approfondie sur le règlement 5 concernant les processus disciplinaires sera menée au regard des pratiques syndicales courantes pour trouver un ensemble de solutions progressives qui permettront de favoriser un processus de règlement des différends rapide et informel. Par ailleurs, les recommandations relatives à la Politique sur les dons seront inspirées d'autres pratiques syndicales et permettront d'orienter les discussions à ce sujet. Le CEN demande au Comité des statuts et règlements de faire de la question du vote une priorité pour les semaines à venir.

Mesure de suivi : La présidente du Comité des statuts et règlements organisera une réunion durant l'été pour discuter du processus électoral au regard du règlement 3.

2.3 Sous-comité des ressources humaines : Rien à signaler, car aucune réunion n'a eu lieu ce mois-ci.

PAUSE-SANTÉ

2.4 Sous-comité de perturbation et transformation numériques : Le Sous-comité s'est réuni hier et, avec l'arrivée de la nouvelle représentante TR, C. Pageau, le Sous-comité bénéficie d'une représentation régionale diversifiée et inclusive. La liste de tous les membres du Sous-comité a été distribuée et sera soumise pour approbation lors de la partie de la réunion consacrée aux « points de décision ». La prochaine réunion aura lieu en septembre et, au cours de l'été, des fiches d'une demi-page portant sur les cinq priorités seront élaborées et présentées à l'automne aux membres du CEN pour obtenir leur avis

(c.-à-d. 1. formation 2. perturbation 3. possibilités d'emploi 4. recensement des politiques nationales sur la numérisation et leur incidence directe sur les membres, 5. éthique).

M. English quittera la présidence du Sous-comité de perturbation et transformation numériques et le coprésident, G. Phillips, dirigera les réunions jusqu'à ce qu'un président soit nommé en septembre. En réponse à une demande concernant les travaux à venir, il est mentionné qu'une série de descriptions de postes pour les scientifiques de données a été produite et une présentation PowerPoint sur les résultats de l'enquête auprès des DPD (dirigeants principaux des données) de tous les ministères a été préparée et sera transmise au CEN.

2.5 Sous-comité de l'équité, de la diversité et de l'inclusion : La coprésidente G. Kopytko annonce l'ajout de cinq membres votants au Sous-comité de l'équité, de la diversité et de l'inclusion, qui ont été choisis lors de la dernière réunion. Les membres du CEN sont invités à consulter le tableau Excel envoyé par courriel pour obtenir la liste complète des membres du Sous-comité. Cette question a été reportée à l'après-midi pour examen lors de la partie de la réunion consacrée aux « points de décision ».

2.6 Sous-comité sur les votes : Rien à signaler. Un rapport sera présenté au CEN lors de la réunion de septembre.

2.7 Sous-comité de défense des avantages et des emplois : Le nom du Sous-comité correctement écrit dans les prochains ordres du jour. En ce moment, rien n'indique que des mesures en vue d'un réaménagement des effectifs pourraient être prises dans un avenir prévisible.

3. Rapports

3.1 Rapport du président : Dans le cadre de la tournée pancanadienne visant à renouer le dialogue avec les membres, le président a rencontré plusieurs sections locales dans les régions d'Ottawa, Toronto, Edmonton, Calgary, Québec, Vancouver, Surrey et Montréal en l'espace de deux mois. La majorité des rencontres étaient bien fréquentées et les membres se montraient satisfaits des mises à jour fournies par le président. L'une des sections locales a recommandé d'envisager la mise en place d'un programme éducatif destiné à faire valoir les avantages de la participation syndicale pour les membres, ce qui sera pris en considération.

Des efforts continus sont déployés en vue de renforcer les activités pour permettre de régler les problèmes auxquels sont confrontés les membres de la Division C de la GRC. Il est encore difficile d'obtenir une rencontre avec la commissaire B. Lucki.

Au cours du mois de juin, le président a rencontré le porte-parole du Parti conservateur en matière de Travail, C. Lewis, la députée néo-démocrate R. Blaney et le leader parlementaire P. Julian pour discuter des problèmes liés à la santé et à la sécurité des interprètes et des solutions possibles dans ce dossier. En outre, le président a participé à plusieurs entrevues télévisées, dont un segment avec Radio-Canada qui a été diffusé aux

heures de grande écoute, ainsi qu'une première entrevue avec le *Globe and Mail*. Il est demandé d'obtenir le calendrier des prochaines rencontres prévues dans le cadre de la tournée de mobilisation dans les régions. Le Bureau national s'efforcera de communiquer cette information, mais, comme il n'y a aucune date fixe prévue, il ne sera peut-être pas possible de fournir l'information à l'avance, jusqu'à ce que des dates précises aient été déterminées.

On recommande d'envisager l'élaboration d'un document d'une page pour l'AGA qui donne des exemples de différents modèles de gouvernance dans le but de susciter des discussions sur diverses pratiques syndicales exemplaires et, par le biais d'un processus de consultation, d'obtenir le point de vue des membres sur la structure de leurs sections locales respectives (c.-à-d. région ou ministère). La recommandation sera prise en considération après un examen adéquat dans le cadre du processus approprié.

3.2 Rapport du DG : Une copie écrite du rapport du directeur général a déjà été distribuée au CEN. Un examen organisationnel de la Section des communications sera bientôt entrepris par le spécialiste en leadership, T. Robinson. Un questionnaire, qui prend 10 minutes à remplir, sera soumis au CEN la semaine prochaine pour recueillir des commentaires sur les points à améliorer au sein de la Section des communications. Le rapport devrait être prêt à la fin du mois d'août.

Les membres de l'équipe de direction élaborent en ce moment la politique sur les voyages de l'ACEP, qui sera présentée au CEN pour examen et approbation à la réunion de septembre.

En ce qui concerne la section « Ressources » du site Web, à la rubrique « Sections locales », un membre du CEN s'inquiète du fait qu'il n'existe aucun cadre permettant aux dirigeants des sections locales d'exprimer à leurs membres respectifs une opinion qui peut différer de celle du CEN sans craindre d'éventuelles mesures disciplinaires. En réponse, il est indiqué que chaque section locale fonctionne selon le modèle de gouvernance de l'ACEP et que, dans l'ensemble, les avis présentés doivent porter sur la section locale et respecter les limites de l'Association. Tous les documents de politique ont été approuvés par le CEN et doivent être respectés dans l'intérêt de l'ACEP. En outre, les préoccupations relatives au budget ou à toute autre question concernant les membres peuvent être soulevées aux réunions des dirigeants locaux ou à l'Assemblée générale concernant le budget.

3.3 Rapport de la conseillère principale : La Bibliothèque du Parlement a finalement trouvé un négociateur en chef. Une réunion de l'équipe de négociation du groupe BdP aura lieu la semaine prochaine pour examiner et achever les propositions issues du sondage auprès des membres. Une première réunion de négociation avec l'employeur devrait avoir lieu dans la semaine du 5 juillet.

La politique sur la vaccination obligatoire a été suspendue à compter du 20 juin 2022, de sorte que la vaccination des employés n'est plus une condition d'emploi.

Les employés en congé non payé reprendront le travail à partir de lundi. Néanmoins, l'employeur se réserve le droit de rétablir la politique de vaccination obligatoire si la position de l'Agence de santé publique change.

PAUSE-REPAS – A. Yeo d'EDSC se joint à la réunion à titre d'observatrice

3.4 Rapport de la directrice des Communications : Une séance d'information a été organisée avec les interprètes lundi dernier pour faire le point sur les efforts déployés pour défendre leurs intérêts et exercer des pressions sur les responsables au cours des deux dernières années. Ces efforts de sensibilisation ont donné lieu à une augmentation importante des demandes de la part des médias. Plusieurs parlementaires ont commencé à remarquer un certain nombre d'annulations de réunions en raison du manque d'interprètes. Toutes les entrevues réalisées ont été publiées sur le site Web dans la section « Nouvelles ».

La date limite pour remplir le sondage auprès des sections locales concernant leur capacité en matière de communications et de mobilisation des membres a été prorogée jusqu'à aujourd'hui. Après la date de clôture du sondage, les données seront recueillies, analysées et compilées en vue de déterminer les principaux thèmes qui se dégagent et qui permettront de définir les prochaines étapes. Une fois ce travail terminé, les résultats seront communiqués au CEN et aux sections locales.

Le vote des membres sur le budget aura lieu en juin. La nouvelle plateforme « Simply Voting » a été présentée aux membres à l'avance pour les informer qu'un tiers les contactera par courriel de sorte que le courriel ne soit pas considéré comme un pourriel. Le Comité des candidatures et des résolutions recevra les résultats officiels le 5 juillet, date à laquelle les résultats seront communiqués à l'ensemble des membres.

3.5 Rapport de la directrice des Politiques, négociatrice en chef et avocate générale : En ce qui concerne la politique de vaccination obligatoire, un certain nombre de griefs individuels ont été déposés et seront renvoyés à l'arbitrage étant donné qu'aucun paiement rétroactif ne sera versé à la suite de la décision de l'employeur de suspendre la politique. L'Association n'a pas encore décidé si elle allait poursuivre son grief de principe compte tenu de la suspension de la politique de vaccination obligatoire.

Retour sur les lieux de travail : Les nouvelles lignes directrices publiées par le Conseil du Trésor sur l'augmentation de la capacité en milieu de travail ont enclenché le processus permettant à tous les ministères de commencer à élaborer des plans de retour sur les lieux de travail. L'objectif est de consulter l'employeur pour s'assurer que les protocoles de santé et de sécurité sont correctement mis en œuvre.

La plainte déposée par le groupe TR concernant les problèmes liés à la santé et la sécurité des interprètes est en cours de traitement. Un représentant de Travail Canada a

rencontré les deux parties la semaine dernière et le Bureau de la traduction a été tenu de fournir une Promesse de conformité volontaire (PCV) ainsi qu'un plan d'action détaillé avec des dates de mise en œuvre d'ici le 21 juin. Une demande de prolongation jusqu'au 30 juin a été présentée et accordée. De plus, le groupe de négociation TR a déclaré que les négociations étaient dans une impasse. Un message sera envoyé aux membres EC pour les informer que les efforts visant à obtenir une nouvelle convention collective avant la date d'expiration du 21 juin n'ont pas abouti.

A. Lizotte informe le CEN qu'elle quittera son poste à l'ACEP prochainement, car elle a accepté une nomination par le gouverneur en conseil d'une durée de cinq ans à la Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral. Son dernier jour à l'ACEP sera le 5 août. Notre conseiller juridique externe assumera le rôle de négociateur en chef et d'autres tâches connexes. Le Bureau national commencera à chercher un remplaçant, ce qui pourrait l'amener à faire appel aux services d'un cabinet de chasseurs de têtes. Le reste des discussions se déroule à huis clos.

3.6 Rapport de la directrice des Finances : La vérification du régime de retraite du personnel est terminée et la lettre de la direction a été signée par la directrice des Finances et la directrice des Politiques, négociatrice en chef et avocate générale. Une fois terminée, la vérification de l'organisation commencera. On a demandé aux actuaires de préparer les deuxièmes évaluations actuarielles étant donné que l'exercice se termine le 30 avril. Les états financiers provisoires seront présentés au Comité de vérification pour examen au milieu ou à la fin de l'été.

Une ébauche de la politique d'approvisionnement a été distribuée à l'équipe de direction, à l'adjoint à la paye et à la comptabilité et à la coordonnatrice des locaux et de l'approvisionnement pour qu'ils y contribuent. Une deuxième version sera présentée au Comité des finances pour examen et approbation. L'étape suivante consistera à présenter une version finale au CEN pour ratification.

La Section des finances prépare une politique officielle relative aux cartes de crédit et travaille à la mise à jour d'autres politiques.

Investissements : Au 31 mai, 7,2 millions de dollars se trouvent dans le Fonds de fonctionnement et 9,5 millions de dollars dans le Fonds de défense.

Le Comité de vérification s'est réuni plus tôt cette semaine et a discuté du manque de représentation des TR, car seuls des membres EC siègent au Comité à l'heure actuelle. Les membres du CEN sont invités à contacter les membres qui ne siègent pas au CEN et qui pourraient souhaiter siéger au Comité de vérification.

Deloitte fournit de l'aide en vue d'optimiser QuickBooks pour mieux rationaliser le système en supprimant le travail manuel, en augmentant l'automatisation, en allégeant les tâches de l'adjoint à la paye et à la comptabilité, compte tenu de la charge de travail

importante. Une dépense initiale unique est prévue, mais cet investissement aura une valeur à long terme.

4. Points de discussion

- a) Politique sur les voyages de l'ACEP et déplacements des membres :** Les participants discutent de la question de savoir si les membres doivent se conformer à la Politique sur les voyages du CNM ou s'il faut plutôt prendre des dispositions plus souples pour tenir compte des circonstances imprévues, compte tenu des problèmes récents dans l'industrie du voyage. On fait remarquer que les mesures prévues devraient être apolitiques et appliquées uniformément. Il peut également être utile d'avoir différentes interprétations et nuances outre les dépenses prévues (*p. ex. ce qui constitue un petit-déjeuner, les indemnités journalières, la durée minimale d'une réunion pour justifier un déplacement en personne aux réunions, les questions de santé et de sécurité, l'approbation des demandes de congés, la prise en compte des divers groupes ayant des régimes alimentaires spéciaux, le kilométrage*). Il est recommandé de tenir compte du fait que certains pourraient trouver paradoxal que l'Association insiste fortement sur les avantages du travail à distance, mais qu'elle approuve les demandes en vue de participer aux réunions en personne, même s'il s'agit de courtes réunions.

La prochaine réunion du CEN, prévue le dernier vendredi du mois, aura lieu le 23 septembre, car la Journée nationale de vérité et de réconciliation est célébrée le 30 septembre et reconnue comme un jour férié fédéral.

PAUSE-SANTÉ

- b) Suivi du processus du comité/de l'équipe de négociation collective :** En réponse à une demande, il est confirmé que la communication relative à la suppléance pour le comité de négociation collective a été fournie à K. Mansfield, mais pas la communication concernant le vote, car elle n'avait pas le droit de vote. Il est suggéré qu'elle fasse un suivi directement avec A. Lizotte si elle souhaite obtenir des renseignements supplémentaires.
- c) Mise à jour sur les nouveaux locaux de l'ACEP :** C. Awada et J. Courty ont mis la dernière main aux plans d'ingénierie. Conformément à la Politique d'approvisionnement, trois devis de fournisseurs de mobilier de bureau ont été obtenus et l'un d'entre eux a été retenu. En outre, un certain nombre d'entreprises de câblage de réseau et d'audiovisuel ont été contactées pour s'assurer de disposer de dispositifs dotés des spécifications adéquates et des équipements les plus modernes. Sous réserve des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement, la date officielle d'emménagement dans les nouveaux bureaux est prévue en janvier 2023. En outre, un entrepreneur a été chargé de vendre le mobilier existant au prix fort

afin d'en maximiser la valeur. L'entreprise de décoration intérieure 4té Inc. rencontrera le personnel le 29 juin pour présenter les deux concepts retenus et recueillir des commentaires. Un vote sera ensuite organisé.

Mesure de suivi : J. Courty transmettra au CEN les photos et les plans des bureaux.

d) Mandat du Fonds de défense : La version provisoire du mandat ainsi que le document d'examen du Fonds de défense ont été distribués au préalable aux membres du CEN. Le président du Comité des finances recommande d'inverser l'ordre des points de l'ordre du jour et de discuter du mandat du Fonds de défense après le point 5.1, car l'issue des discussions déterminera la marche à suivre en ce qui concerne les recommandations du Comité des finances en vue de restructurer le Fonds de défense. Le CEN est d'accord.

5. Points de décision

5.1 Mise en œuvre des recommandations du Comité des finances en vue de restructurer le Fonds de défense : La résolution suivante est proposée :

Il est résolu que le CEN approuve la mise en œuvre des modifications au Fonds de défense, selon les recommandations du Comité des finances, et soumette une résolution aux membres de l'ACEP pour qu'ils votent sur la question.

Proposée par : H. Delnick

Appuyée par : A. Picotte

Discussion : Bien qu'aucun document d'information ou résumé portant sur la recommandation proposée n'ait été présenté pour permettre de mieux comprendre le contexte, le Comité des finances explique que le document d'examen du Fonds de défense contient tous les renseignements requis. Il est demandé à E. Tremblay de se récuser, car elle se trouve en situation de conflit d'intérêts relativement au mandat du Fonds de défense, dans sa forme actuelle, ce à quoi elle consent. Avant de se récuser, E. Tremblay demande le retrait de la disposition du mandat qui donne accès aux fonds pour la défense juridique de l'Association. Le président estime que cette proposition est de nature à constituer un conflit d'intérêts. À ce moment-là, le CEN demande des conseils sur la façon de procéder. Le reste de la discussion se déroule à huis clos.

* A. Yeo (*observatrice*) quitte momentanément la réunion.

* A. Yeo (*observatrice*) réintègre la réunion.

Avant de reprendre les discussions à huis clos sur le mandat du Fonds de défense, E. Tremblay a la possibilité de s'adresser au CEN dans le cadre de la portion publique de la réunion. Elle fait part de ses préoccupations concernant l'analyse effectuée sur le caractère nécessaire du Fonds de défense, car elle ne tient pas bien compte de la menace que pose l'élection éventuelle et probable d'un nouveau gouvernement conservateur qui pourrait se montrer hostile à l'égard de l'Association, ce qui, par le passé, a entraîné des réductions budgétaires et des déficits en raison de la baisse des revenus et de l'augmentation de la

demande de services. E. Tremblay prévient qu'il ne faut pas épuiser le Fonds de défense et suggère l'ajout d'une disposition dans le mandat qui établirait un seuil qui ne doit pas être franchi en cas de réduction des revenus ou du nombre de membres. E. Tremblay quitte la réunion. Le reste de la discussion se déroule à huis clos.

* A. Yeo (*observatrice*) et E. Tremblay quittent temporairement la réunion.

Extrait du procès-verbal de la portion à huis clos de la réunion

Résolution visant à demander le vote

Proposée par : J. Brulotte

Appuyée par : G. Kopytko

Vote par appel nominal :

Pour (10) A. Picotte, A. Nemeč, J. Brulotte, C. Pageau, G. Kopytko, H. Delnick, S. Crawford, C. Awada, A. Trau, C. Lonmo,

Contre (4) M. English, K. Mansfield, J. King, S. Rehman

Abstentions (1) G. Phillips

Résolution adoptée

Version originale de la résolution

Il est résolu que le CEN approuve la mise en œuvre des modifications au Fonds de défense, selon les recommandations du Comité des finances, et qu'il soumette une résolution aux membres de l'ACEP pour qu'ils votent sur la question.

Proposée par : H. Delnick

Appuyée par : A. Picotte

Discussion : Pour ce qui est de l'obligation de soumettre le mandat à l'approbation des membres, le président du Comité des finances explique qu'il s'agit d'un malentendu et que la résolution devrait être modifiée pour que le mandat soit soumis à l'approbation du CEN. Une question de procédure est soulevée. Comme la demande sur la tenue d'un vote portait sur la version originale de la résolution, cette dernière ne peut pas être modifiée à ce stade-ci. Le CEN passe au vote sur la résolution dans la forme où elle a été présentée.

Vote par appel nominal

Pour (9) K. Mansfield, J. King, A. Picotte, S. Rehman, C. Pageau, G. Kopytko, H. Delnick, C. Lonmo, P. Yves

Contre (5) A. Nemeč, S. Crawford, M. English, J. Brulotte, A. Trau,

Abstentions (2) C. Awada, G. Phillips

Résolution adoptée

PAUSE-SANTÉ – E. Tremblay et A. Yeo (observatrice) réintègrent la réunion.

5.2 Nomination de nouveaux membres du CEN au Comité des finances : Ce point est inscrit à l'ordre du jour pour permettre de donner suite aux préoccupations

exprimées précédemment concernant les membres du CEN qui souhaitent contribuer au Comité des finances. Pour permettre de prendre une décision sur la question et solliciter de nouveaux volontaires du CEN, dès aujourd'hui, la résolution suivante est présentée :

Attendu que le paragraphe 12.5 des statuts énonce que le CEN nomme les membres des sous-comités et qu'il peut les démettre de leurs fonctions pour un motif valable et attendu que le paragraphe 13.1 prévoit l'établissement d'un Comité des finances d'au moins cinq membres (*sans limites de nombre de membres du CEN*), il est proposé de faire appel à d'autres volontaires du CEN qui souhaitent être nommés à partir du 24 juin 2022, à titre de membres permanents et votants du Comité des finances du CEN.

Proposée par : S. Crawford

Discussion : Il est demandé de modifier la résolution pour que le nom des volontaires y soit mentionné. M. English et C. Pageau se sont portés volontaires pour siéger au Comité des finances. De plus, il est précisé qu'E. Tremblay a reconnu être en situation de conflit d'intérêts et n'a donc pas proposé son nom.

Un commentaire est soulevé selon lequel les présidents des comités devraient avoir une certaine latitude quant à la composition des comités pour en assurer le bon fonctionnement, et qu'ils devraient être informés à l'avance des volontaires potentiels qui souhaitent siéger à un comité avant qu'une décision ne soit prise par le CEN. Un membre du CEN répond que, par le passé, les présidents de comité n'avaient pas de droit de veto sur la nomination des membres des comités, d'où la nécessité de permettre une participation plus large.

Le président du Comité des finances estime que cette résolution est irrecevable, car le processus de nomination des membres du Comité des finances n'a pas été suivi. Comme il a été convenu lors de la réunion du CEN de février 2022 (se reporter au procès-verbal de la réunion), les présidents de chaque comité détermineront s'il manque des membres en vue de lancer un appel aux volontaires. Selon le président du Comité des finances, cette façon de contourner le système semble motiver par de mauvaises intentions. L'auteur de la résolution n'est pas d'accord et affirme avoir présenté la résolution au CEN de façon respectueuse et assure qu'il n'y a aucune intention malveillante dirigée contre une personne ni d'intention cachée ou de volonté d'attaquer qui que ce soit. Ces explications sont acceptées et des excuses sont présentées à l'auteur.

Durant la discussion, un commentaire est formulé au sujet du déséquilibre dans la représentation des membres et de la dissension. Le président soulève une question de privilège, demandant à la membre du CEN d'apporter des précisions concernant le commentaire se rapportant au déséquilibre. K. Mansfield explique qu'il s'agit du manque de femmes dans les comités, du manque général de diversité et du nombre important de représentants de Statistique Canada, lesquels peuvent faire pencher les votes dans un sens ou dans l'autre. La représentante de Statistique Canada, A. Nemec, assure qu'il n'y a aucune collusion. Bien que ses observations soient fondées sur son expérience à Statistique Canada, A. Nemec réaffirme qu'elle prend au sérieux sa responsabilité fiduciaire et que lorsqu'elle intervient, elle agit toujours à titre de membre du CEN. K. Mansfield rétracte le

commentaire concernant Statistique Canada et présente ses excuses, lesquelles sont acceptées.

Il est résolu que le CEN approuve la nomination de M. English et C. Pageau au Comité des finances.

Proposée par : S. Crawford

Appuyée par : K. Mansfield

Vote par appel nominal :

Pour (10), J. King, E. Tremblay, M. English, A. Trau, A. Picotte, K. Mansfield, A. Nemec, C. Pageau, S. Crawford, C. Awada, S. Rehman

Contre (1) H. Delnick

Abstentions (2) C. Lonmo, G. Phillips

Résolution adoptée

5.3 Nomination de volontaires au Sous-comité de perturbation et transformation numériques : Le nom des volontaires a été transmis au préalable.

Résolution visant à approuver la liste des volontaires qui siégeront au Sous-comité de perturbation et transformation numériques, à l'exception de Vanessa Lang.

Proposée par : M. English

Appuyée par : C. Lonmo

Abstentions (2)

Vote à main levée : résolution adoptée à l'unanimité

5.4 Nomination d'autres membres du CEN au Sous-comité de l'équité, de la diversité et de l'inclusion : Le nom des membres votants est mis en surbrillance sur la liste.

Résolution visant à approuver la liste des volontaires qui siégeront au Sous-comité de l'équité, de la diversité et de l'inclusion

Proposée par : M. English

Appuyée par : C. Lonmo

Abstentions (2)

Vote à main levée : résolution adoptée à l'unanimité

6. Mesures de suivi

On présente ci-dessous l'état d'avancement des mesures de suivi à la suite de la réunion du CEN du 27 mai 2022 :

- a) K. Mansfield doit traduire le document d'information et le faire parvenir à l'attention de J. Courty – ***reportée à la prochaine réunion***

- b) Mise à jour sur les avantages de l'affiliation de l'ACEP au Congrès du travail du Canada : un document sera préparé et présenté au CEN une fois l'examen terminé – **reportée à la prochaine réunion**
- c) Le rapport trimestriel du DG à l'intention du CEN doit être présenté à ce dernier avant la réunion du mois de juin – **reportée à la prochaine réunion**

La réunion du CEN est levée à 18 h 09 (HAE).

* * * * *

Le présent procès-verbal rend fidèlement compte de la réunion du Conseil exécutif national qui s'est tenue le 24 juin 2022.

APPROUVÉ par :

Président

Date